

Image not found or type unknown



visa pour enfant tunisien mineur

Par **jaja91**, le 11/11/2011 à 16:17

bonjour,

mon mari est tunisien. il a sa carte de résident de 10 ans. je suis française. il a un enfant d'un premier mariage en tunisie qui a 16 ans. il est bon en informatique et on aimerait qu'il vienne suivre ses études en france. Avec quel visa peut il venir ? quel dossier faire ? vous remerciant par avance, cordialement

Par **Domil**, le 11/11/2011 à 16:26

Votre mari doit faire la procédure de regroupement familial.